



Saint-Antoine
P'tite ville en campagne

Réunion extraordinaire du conseil municipal
Le mercredi 3 août 2022 à 19 h 30
Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Déclaration de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lettre d'intérêt- NID 25364829
5. Démolition et nettoyage du terrain- NID 25354077
6. Déchets encombrants
7. Plan de lotissement LeBlanc and Richard
8. Levée de la réunion